



Houldizy le 17/06/2026

Le Maire,

à tous les habitants de Houldizy

Objet : Déjections canines

Chères administrées, chers administrés,

La présence de chiens dans notre commune contribue à la qualité de vie et beaucoup d'entre vous partagent leur quotidien avec un compagnon à quatre pattes. Toutefois, il est constaté une multiplication des déjections canines sur les trottoirs, la voirie, les espaces verts et aux abords des équipements et bâtiments publics.

Ces incivilités nuisent à la propreté de notre cadre de vie et créent des désagréments pour les piétons, les enfants et l'employé municipal qui est en charge de l'entretien des espaces publics.

Je souhaite rappeler que chaque propriétaire de chien est tenu **par la loi** de ramasser les déjections de son animal et de les déposer dans une poubelle adaptée. Ce geste simple, qui ne demande que quelques instants, est avant tout une marque de respect envers l'ensemble des habitants.

La Mairie met d'ailleurs gratuitement à disposition des sacs de ramassage au moyen de distributeurs placés dans différents lieux de la Commune.

Je tiens à remercier en premier lieu les propriétaires d'animaux qui accomplissent déjà ce geste citoyen et j'invite **très fortement** la poignée de détenteurs de chiens indécents à faire preuve de vigilance et de civisme.

En complément de cette invitation, je vous informe que j'ai pris un arrêté municipal définissant les dispositions qui ont pour vocation à faire disparaître ces comportements qui n'ont pas leur place dans notre société et qui vont à l'encontre des dispositions légales.



Je vous prie de trouver copie de cet arrêté en accompagnement de ce courrier.

En complément de cette problématique et pour rester dans le domaine canin, je vous rappelle que toute divagation de chiens est **interdite** et que ceux-ci doivent être **impérativement** tenus en laisse dès lors qu'ils sont sur l'espace public. Ceci s'avère d'autant plus important aux abords de l'école et de la salle polyvalente du fait de la proximité des enfants.

Je m'emploierai avec détermination ainsi que tout le Conseil Municipal à faire appliquer la réglementation même s'il est nécessaire d'avoir recours à des sanctions financières car il en va du bien-être et du respect de tous.

Veillez croire, chères administrées, chers administrés, en l'assurance de ma considération la plus sincère.



Le Maire
Philippe PETT